



EN DIRECT DU  
Comité  
Social  
et Economique

## CSE Extraordinaire du Mardi 10 Mars 2020

### POINT SUR LA SITUATION DE PÔLE EMPLOI COLOMIERS : ENQUÊTE ACCIDENT DU TRAVAIL

Après les événements survenus sur le site Pôle Emploi de Colomiers le lundi 2 mars 2020, les élus **SNU** ont demandé un CSE extraordinaire, faute de voir la Direction Régionale se saisir du sujet tant en CSE qu'en CSSCT.

Un vigile a été mis en place dès le 3 mars mais ceci n'est qu'une solution provisoire.

La Direction « compte étudier » la mise en place d'une vidéo surveillance, enlever les galets présents à l'accueil, renforcer la vitre de la porte d'entrée et le contrôle d'accès de l'ascenseur mais tout cela n'est qu'à l'étude. Rien n'est formellement décidé, donc la situation et le risque vont perdurer encore un long moment...

Le **SNU** a porté des demandes concernant l'accueil sur ce site tant sur le volet RH que sur le volet immobilier et les dysfonctionnements (borne qui ne fonctionne pas, pas de coupe file, AIC, Accueil...) en mettant bien en avant l'impact psychologique sur les Agents suite à de tels événements.

Le **SNU** a demandé une réunion de la CSSCT et des Représentants de Proximité sur le site avec le service QVT, la DAPE, la DT 31, le Service Immobilier, et la médecine du travail : Refus de la Direction Régionale !!!

Le **SNU** a porté au vote la mise en place d'une Enquête Accident du Travail via la CSSCT.

La demande a été adoptée à l'**Unanimité** des Organisations Syndicales présentes au CSE (**SNU - CGC - CGT - FO - CFDT - SNAP**).

### RISQUE GRAVE LIÉ À LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES RÈGLES D'INDEMNISATION ET IMPACTS SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS

Le **SNU**, par l'intermédiaire de 2 de ses élu-es au CSE, a porté à l'ordre du jour du CSE extraordinaire le point suivant : **Le risque grave notamment à l'accueil des sites, lié à la mise en place des nouvelles règles d'indemnisation du chômage qui se mettront en œuvre dans les prochaines semaines.**

Le **SNU** a mis au vote avec le soutien de FO, de la CGT, et du SNAP la mise en place d'une expertise régionale via le cabinet APEX - ISAST.

#### Résultat du vote

POUR : **8 SNU** - 5 FO - 3 SNAP - 1 CGT

NPPV : 5 CFDT

ABSTENTION : 2 CGC

La résolution votée est la suivante :

« L'expert aura pour mission dans le cadre de la réforme réglementaire de l'assurance chômage du 01/04:

- l'analyse de l'ensemble des postes de travail et des activités effectuées afin d'établir un diagnostic des facteurs déclencheurs de RPS et de la manière dont ils contribuent à l'anxiété des agents
- la formulation de propositions de prévention des risques professionnels

#### Saisine du CSEC (Comité Social et Economique Central)

L'ensemble des élu-es du CSE Occitanie a saisi le CSEC pour mandater une expertise nationale sur les impacts de la réforme de l'assurance chômage.

Lézignan-Corbières, le mardi 10 mars 2020

Nous contacter : [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)



@SNUPEFSULRMP



@snupeoccitanie

[www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)